

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

AUTORITÉ NATIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**Rapport d'évaluation externe du programme de formation
de la Licence Informatique, Option Système d'Information,
Département d'informatique de l'UFR Sciences Appliquées
et Technologies (SAT) de l'Université Gaston Berger (UGB)
de Saint – Louis**

Evaluateurs :

- Pr Khalifa GAYE : Professeur assimilé, UASZ, Président ;
- Pr Fodé CAMARA : Professeur assimilé, UAD, Membre ;
- M. Samba THIALL (Professionnel): IT Manager CRSE Dakar, Membre.

Signature :

Pour l'Équipe, le Président

Décembre 2025

Table des matières

Liste des sigles et abréviations	2
Introduction	3
1. Présentation du programme évalué.....	4
2. Avis sur le rapport d’auto-évaluation.....	5
3. Description de la visite sur site	6
• Organisation et déroulement de la visite	6
• Appréciation de la visite sur site	7
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l’ANAQ-Sup	8
5. Points forts du programme	17
6. Points faibles du programme	18
7. Appréciations générales	19
8. Recommandations à l’établissement	20
9. Recommandations à l'ANAQ.....	22
10. Proposition de décision.....	22

Liste des sigles et abréviations

ANAQ-Sup : Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur

UGB : Université Gaston Berger

UFR : Unité de Formations et de Recherche

SAT : Sciences Appliquées et Technologies

CIAQ : Cellule Interne Assurance Qualité

DCISC : Direction de la Coopération, de l'Insertion et du Service à la Communauté

CORME : Conseil d'Orientation et des Relations avec les Milieux Économiques

DIS : Division Infrastructures et Systèmes

CCOS : Centre de Calcul Ousmane SECK

CM : Cours Magistraux

EC : Élément Constitutif

LMD : Licence-Master-Doctorat

MESRI : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

PER : Personnel d'Enseignement et de Recherche

PATS : Personnel Administratif, Technique et de Service

UE : Unité d'Enseignement

TP : Travaux Pratiques

TPE : Travail Personnel de l'Étudiant

REESAO : Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest

UV : Unité de valeur

Introduction

Dans le cadre de l'évaluation des programmes des universités publiques, l'ANAQ-Sup a envoyé le mercredi 16 juillet 2025 un groupe de trois experts conduit par le Professeur Khalifa GAYE pour l'évaluation externe du programme de licence Informatique, option système d'information de l'université Gaston Berger de St. Louis. Les autres membres de l'équipe d'experts sont le Professeur Fodé CAMARA et Monsieur Samba THIALL Professionnel.

A son arrivée, la délégation des experts a été reçue et installée par Pr Mahamadou TRAORE président du comité de pilotage du programme à évaluer. L'équipe qui a représenté l'UGB pour le démarrage de l'évaluation était composée de :

- Pr Marie Emiliane Diagne FAYE, Directrice de la CIAQ ;
- Pr Abdou Ka DIONGUE, Directeur de l'UFR SAT ;
- Pr El Hadji Babacar LY, Directeur adjoint de l'UFR SAT ;
- Pr Mahamadou Traoré, Président du comité de pilotage du programme;
- Pr Cheikh BA, Chef du département d'informatique/ UFR SAT ;
- M. Cheikh SENE, PATS informaticien.

Après les mots de bienvenue successifs de la professeure Marie Emiliane Diagne FAYE, directrice de la CIAQ/UGB, et du professeur Abdou Ka DIONGUE, directeur de l'UFR SAT, les différents acteurs autour de la table se sont présentés. Par la suite, avant la validation de l'ordre du jour et de la méthodologie de travail, le président du groupe d'experts a tout d'abord rappelé les objectifs de la visite ainsi que l'esprit d'amélioration de la qualité des offres de formation pour l'enseignement supérieur, qui guide les missions d'évaluation externe de l'ANAQ-Sup.

Cette mission, menée par les experts, a permis d'approfondir l'analyse des réponses apportées par l'établissement dans son document d'autoévaluation. Le présent rapport, qui suit le canevas de présentation proposé par l'ANAQ-Sup, en détaille les résultats. Il commence par une description du programme évalué, suivie, dans une troisième section, d'un avis sur le rapport d'autoévaluation. La quatrième section relate le déroulement de la visite, tandis que la cinquième expose l'appréciation de la mission au regard des standards de qualité. Les sections six et sept sont respectivement consacrées aux points forts et aux points faibles du programme. La huitième section donne une appréciation globale, avant les recommandations qui font l'objet des sections neuf et dix. Enfin, la dernière section présente la proposition de décision.

1. Présentation du programme évalué

L'Université Gaston BERGER (UGB) est un établissement public sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Elle a débuté ses activités d'enseignement-apprentissage en 1990. L'UGB a commencé sa montée en puissance en 2010. Elle est passée de quatre (4) à neuf (9) Unités de Formation et de Recherche (UFR), dont l'Institut Polytechnique de Saint-Louis qui a le rang d'une UFR. Elle a diversifié son offre de formations avec l'ouverture de quatre nouvelles UFR : l'UFR des Sciences de la Santé (UFR 2S), l'UFR des Sciences Agronomiques, d'Aquacultures et de Technologies Alimentaires (UFR S2ATA), l'UFR de Civilisations, Religions, Arts et Communications (UFR CRAC), l'UFR des Sciences de l'Éducation, de la Formation et du Sport (UFR SEFS).

Le programme qui fait l'objet de la présente évaluation est hébergé par le Département d'informatique de l'UFR Sciences Appliquées et Technologies (SAT) de l'UGB. Il relève du domaine « Sciences et Technologies », de la mention « Informatique » et du parcours « Système d'Information ».

Cette formation a pour objectif de répondre spécifiquement aux besoins du Sénégal et de l'Afrique en matière de transformation numérique. La digitalisation étant devenue un enjeu majeur, le programme vise à transmettre une expertise dans les méthodes organisationnelles et les technologies contemporaines pour concevoir et déployer des systèmes d'informations, afin d'assurer la compétitivité des entreprises. Il s'agit d'un ensemble de compétences hautement recherchées sur le marché.

Le programme est dispensé de façon régulière depuis la rentrée universitaire 2012-2013. Plusieurs promotions en sont déjà issues.

Ouverte aux bacheliers des séries scientifiques et/ou techniques, la formation est également accessible sur validation d'acquis, en application de la réglementation en vigueur à l'UGB et conformément au décret n° 2016-1805. Ce dernier abroge et remplace le décret n°2013-1295 du 23 septembre 2013, relatif à l'orientation des bacheliers dans les universités publiques et les établissements publics d'enseignement supérieur.

Son objectif principal est de préparer les étudiants aux défis de la révolution numérique en les dotant des connaissances et des compétences nécessaires pour réussir dans ce domaine en constante évolution. Ils sont formés aux métiers de l'informatique tels que le développement web, le développement d'applications, l'intelligence artificielle et la gestion des bases de données. Ainsi, ils acquièrent une expertise couvrant l'ensemble du cycle de

développement logiciel. Cette formation a pour vocation de former des professionnels polyvalents, capables de s'adapter à différents projets et technologies.

Le programme est articulé autour du système LMD. Il est structuré en six semestres, chaque semestre représentant trente crédits, pour un total de cent quatre-vingts crédits en fin de formation. Les enseignements comprennent des cours magistraux (CM), des travaux dirigés (TD), des travaux pratiques (TP) et du travail personnel de l'étudiant (TPE). Conformément au cadre réglementaire, la part des enseignements en présentiel représente 60% du volume horaire de l'UE, les 40% restants étant attribués au travail personnel de l'étudiant (TPE). La maquette précise clairement, pour chaque UE, la répartition entre CM, TD/TP ainsi que les crédits afférents. Cependant, quelques remarques peuvent être formulées en vue d'améliorer la maquette de formation et de la rendre conforme aux exigences du LMD :

- Donner une nomenclature aux UE ;
- Respecter les recommandations du REESAO en matière de répartitions des EC au sein des UE.

La première année de licence constitue un tronc commun avec les autres mentions de la filière MPI. La spécialisation intervient à partir du semestre 3, en deuxième année.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation s'étend sur 57 pages, dont 8 sont consacrées au glossaire, aux listes des tableaux, des figures et des annexes. La liste des annexes renvoie aux différents éléments de preuve, classés par standard ; ces derniers sont consignés dans un dossier distinct, envoyé à part.

L'analyse faite au niveau des différents champs d'évaluation est bien structurée. Néanmoins, les multiples renvois obligent à faire référence très souvent aux éléments de preuve.

Les objectifs de la formation ainsi que les compétences visées ressortent clairement dans le rapport d'auto-évaluation.

Le rapport est autocritique et soulève aussi bien les points forts que les points à améliorer et propose des perspectives d'amélioration. En effet, à la fin de chaque champ un ensemble de remarques est soulevé avec à chaque fois des propositions de solutions.

3. Description de la visite sur site

- **Organisation et déroulement de la visite**

La visite de terrain a été effectuée le 16 Juillet 2025 conformément à l’agenda de visite fourni par l’ANAQ-Sup. Le tableau ci-dessous donne le chronogramme de la visite effectuée par les experts.

Tableau 1 : Agenda de la visite

JOURNÉE DE LA VISITE		
Heures	Activités	Participants
08h00 - 08h45	• Arrivée et installation • Lancement des activités • Présentation des acteurs • Rappel des objectifs de la visite • Validation de l’agenda de travail • Présentation sommaire de l’établissement : Missions de formation et gouvernance	Direction de l’établissement / Responsable du programme, directeur CIAQ et responsable comité de pilotage de l’auto-évaluation
08h45 - 10h30	Présentation du programme et discussions (échanges, demande de documents complémentaires)	Direction de l’établissement / Responsable du programme, directeur CIAQ et responsable comité de pilotage de l’auto-évaluation
10h30 - 11h30	Entretien et discussions avec les enseignants du programme	Enseignants du programme n’ayant pas de responsabilités administratives, académiques ou pédagogiques
11h30 - 12h30	Entretien et discussions avec les PATS	PATS n’ayant pas de responsabilité administrative s possible
12h30 - 13h30	Entretien et discussion avec les étudiants	Étudiants à choisir par les experts
Pause déjeuner		
14h45 - 16h00	Visite des locaux et des infrastructures (locaux pédagogiques, bibliothèques, centres de documentation, bloc administratif, laboratoires et autres infrastructures pédagogiques, toilettes, dispositif de sécurité d’incendie,	Responsable du programme et le responsable du local à visiter

	l'environnement : extincteurs (date de vérification), bouches d'incendie, escaliers de secours, etc.	
16h00 - 16h30	Synthèse de la journée	Experts-Évaluateurs
16h30 - 17h00	Restitution orale	Direction de l'établissement / Responsable du programme, directeur CIAQ, responsable comité de pilotage de l'autoévaluation, etc.
Fin de la visite		

La liste des personnes rencontrées lors de la visite est fournie en annexe du rapport.

Concernant la visite de locaux, elle a été effectuée de 14h45 à 16h00. Les lieux visités en rapport avec le programme de Licence en Informatique, option Système d'Information sont les suivants :

- Les salles de cours ;
- Les salles informatiques (travaux pratiques);
- Les bureaux pour le PER et le PATS ;
- Les laboratoires ;
- Le service de la scolarité ;
- La direction de la coopération, de l'insertion et du service à la communauté ;
- Les toilettes du personnel et des étudiants.

La restitution orale des premiers éléments d'appréciation a été faite en trois rubriques : points forts, points faibles et recommandations.

• **Appréciation de la visite sur site**

Dans l'ensemble, nous avons été convenablement accueillis. En effet, la visite de la délégation s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'équipe sur place ainsi que toutes les personnes rencontrées au cours des entretiens ont collaboré et ont apporté des réponses aux questions des experts. Elle n'a pas hésité à fournir certains documents qui avaient été demandés par l'équipe d'experts.

Le sentiment général qui se dégage est que le programme dispose de salles de cours et de TP en nombre suffisant adaptées aux effectifs actuels qui restent modérés par rapport à l'effectif d'entrée en licence 1 MPI. Les normes d'hygiène (salle de toilettes suffisantes et fonctionnelles, séparation des toilettes hommes et des toilettes femmes) sont respectées. Des extincteurs sont présents et bien entretenus.

Les étudiants ont également à leur disposition une bibliothèque universitaire moderne et accessible, dotée d'un personnel d'appui qualifié et expérimenté.

Cependant, la couverture internet est faible dans le campus pédagogique.

Quant aux personnes à mobilité réduite, elles ne sont en revanche pas prises en compte dans le dispositif d'aménagement des bâtiments, particulièrement au niveau des salles de TP.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé

Le programme de Licence en Informatique, parcours Système d'Information, est dispensé au sein du département d'informatique de l'UFR SAT de l'UGB. Ce programme est proposé depuis l'année académique 2012-2013 sans interruption, et plusieurs promotions sont déjà diplômées. Il s'agit de l'un des tous premiers programmes en informatique au sein des universités publiques, et plus particulièrement au sein des UFR ou facultés.

Les étudiants intègrent la licence dans la filière MPI en première année. Le choix de la mention s'effectue à partir du semestre 3 (début de la deuxième année). Toutefois, les effectifs chutent significativement entre la L1 et la L3, avec un nombre de diplômés encore plus faible.

Tableau : Statistiques des effectifs et diplômés de 2020 à 2023

Année universitaire	Effectif Licence 1	Effectif Licence 2	Effectif Licence 3 Info - SI	Nombre de diplômés
2020-2021	556	213	40	15
2021-2022	562	305	79	24
2022-2023	567	289	79	45

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Le programme de licence Informatique option Système d'Information, a pour principal objectif de former des profils polyvalents en système d'information capables de relever les défis de la transformation digitale du pays et de s'adapter à l'évolution permanente de la technologie numérique. Ces objectifs sont en adéquation avec le plan stratégique de l'UGB (2021-2025), et la loi n° 2025-26 du 28 décembre 2015 relative aux universités publiques, dont une des missions est de former des cadres répondant aux besoins en compétence du tissu industriel national. Les enseignements tournent autour de quatre grands domaines : (i) développement d'applications ; (ii) fondamentaux mathématiques et physique, (iii) gestion des bases de données et (iv) Systèmes et réseaux ...

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Le programme maintient des relations étroites avec les milieux professionnels, socio-économiques à travers particulièrement la Direction de la Coopération, de l'Insertion et du Service à la Communauté (DCISC), le Conseil d'Orientation et des Relations avec les Milieux Économiques (CORME) et les alumni. En effet, la DCISC est chargée de la planification, de la coordination et du suivi des politiques liées à l'insertion des diplômés, à l'innovation et au service à la communauté. Elle dispose d'un point focal dans chaque UFR. La DCISC informe les UFR sur les nouvelles tendances et les besoins du marché du travail pour une réadaptation des maquettes.

En outre, l'implication du secteur professionnel et socio-économique, composé souvent des alumni, dans l'élaboration de la maquette, la définition des syllabus et le déroulement des enseignements témoignent aussi des efforts déployés par l'institution afin de maintenir un programme de formation répondant aux besoins des futurs employeurs.

Cependant, ni le département d'informatique, ni la DCISC, ne dépose pour l'instant de données statistiques sur l'insertion des diplômés ou d'outils pour leur suivi.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

L'UGB dispose des principaux organes de gouvernance que l'on retrouve dans une structure universitaire (Conseil d'Administration, Conseil Académique, Conseil Pédagogique, Conseil d'UFR, Conseil de Département). Elle s'appuie également sur un plan stratégique et un organigramme défini. Toute cette organisation est bien connue de l'ensemble des acteurs (étudiants, enseignants-chercheurs (PER) et personnel administratif et technique (PATS)). Ces différentes composantes de l'université participent activement aux instances concernées. À l'issue de chaque réunion, des procès-verbaux sont produits et partagés avec les parties prenantes de l'institution.

Le management pédagogique de la licence d'informatique, parcours système d'information, est assuré par le chef du département d'informatique. Quant au fonctionnement des salles de travaux pratiques

et à la mise à jour des logiciels, ils sont pris en charge par le coordonnateur du laboratoire d'informatique, nommé par le Directeur de l'UFR SAT par arrêté.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le PER participe activement à l'élaboration du programme de formation, comme en attestent les procès-verbaux des conseils de département, d'UFR, académique et d'administration. Il initie et évalue les propositions de révision des maquettes afin de les maintenir en phase avec l'évolution des besoins du marché de l'emploi, à l'image de la révision actuellement en cours. Enfin, le PER est représenté au sein des instances décisionnaires, telles que le conseil de département et le conseil académique.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme de formation fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'établissement utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre de formation.

L'Université Gaston Berger (UGB) dispose d'une Commission Assurance Qualité (CAQ) et d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) pleinement opérationnelles. La CIAQ est une entité autonome rattachée au rectorat, chargée de concevoir et de mettre en œuvre le système d'assurance qualité au sein de l'UGB.

La CAQ organise des ateliers de formation sur les bonnes pratiques en la matière, réunissant les parties prenantes de l'institution. Toutefois, pour un meilleur suivi de la qualité au sein des UFR, il est recommandé d'y créer des cellules internes.

La CIAQ est dirigée par un directeur qui assure l'opérationnalisation de la politique qualité au sein de l'établissement.

Quant à l'évaluation des enseignements par les étudiants, un module a été intégré dans l'application e-UGB depuis 2018, mais son utilisation n'est pas systématique. Des formulaires imprimés ont été conçus pour palier à ce problème, mais la difficulté persiste.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.04 : Le programme de formation fait périodiquement l'objet de mesures d'adaptation par des révisions régulières

Le programme de licence en informatique, parcours Système d'Information, est dispensé depuis l'année académique 2012-2013. Après la sortie de plusieurs promotions, le département d'informatique et l'UFR SAT ont initié des séminaires d'évaluation en vue d'améliorer les maquettes pédagogiques.

Toutefois, nous n'avons pas constaté, au fil des années, de réaménagements majeurs du programme. Bien que le département d'informatique projette d'apporter d'importantes modifications, notamment sur la maquette, afin, premièrement, de mieux atteindre les objectifs de la formation, et deuxièmement, de renforcer la spécialisation à partir du semestre 3 de la deuxième année en consolidant les modules d'informatique à ce niveau.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme de formation dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La structure de la maquette est cohérente par rapport à la vision polyvalente de la formation. Sa décomposition en UE, EC, CM, TD, TP, TPE, Humanités et Sport, respecte globalement les normes du LMD. Les enseignements comprennent des cours magistraux (CM), des travaux dirigés (TD), des travaux pratiques (TP) et du travail personnel de l'étudiant (TPE). Conformément au cadre réglementaire, la part des enseignements en présentiel représente 60% du volume horaire de l'UE, les 40% restants étant attribués au travail personnel de l'étudiant (TPE). La maquette précise clairement, pour chaque UE, la répartition entre CM, TD/TP ainsi que les crédits afférents. Cependant, quelques remarques peuvent être formulées en vue d'améliorer la maquette de formation, de la rendre conforme aux exigences du LMD et ainsi d'abandonner définitivement le système « Unité de Valeur (UV) ».

- Donner une nomenclature aux UE ;

En effet, on observe une structuration simpliste de la quasi-totalité des Unités d'Enseignement (UE), souvent réduites à un seul Élément Constitutif (EC), ce qui est une implémentation du LMD non conforme aux standards REESAO.

En outre, bien que tous les plans de cours ne soient disponibles, ceux existant sont structurés et renseignés convenablement, permettant ainsi de guider les enseignants mais aussi les étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme de formation couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail et à son intégration dans la communauté. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le contenu du programme de formation couvre les éléments fondamentaux de la discipline informatique. Les cours de base en mathématiques, physique, programmation, bases de données, systèmes d'exploitation, architecture des ordinateurs, systèmes d'information, réseaux, etc., sont intégrés à la maquette.

Les méthodes pédagogiques, qui consistent à décomposer les enseignements en CM, TD, TP et projets, permettent l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques. Les projets proposés dans certaines matières, ainsi que les projets tutorés en partenariat avec le CCOS et l'incubateur, contribuent fortement à préparer l'étudiant au marché du travail et à son intégration professionnelle.

Toutefois, nous recommandons de renforcer les liens avec le milieu professionnel et les démarches auto-entrepreneuriat. Quant aux méthodes d'évaluation, telles que définies dans les syllabus des cours existants, elles sont conformes aux objectifs de formation.

Cependant, la spécialisation ne nous semble pas encore assez marquée à partir du S3 de la L2, le volume horaire et les crédits alloués à l'informatique étant selon nous insuffisants. Nous déplorons ainsi un excès de fondamentaux théoriques, au détriment de l'approfondissement de la spécialisation en systèmes d'information et de la découverte des technologies émergentes. Aussi, le programme gagnerait à consolider les enseignements informatiques dès le semestre 3 pour que les étudiants acquièrent une base solide dès l'amorce de leur parcours spécialisé.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes sont définies par une réglementation stricte. Elles sont communiquées aux parties prenantes via le manuel de procédures pédagogiques, la charte des examens et lors des amphithéâtres de rentrée. Un guide de l'étudiant, qui synthétise l'ensemble de ces procédures, est mis à leur disposition

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

L'examen des statistiques des trois dernières années académique ((2020-2021 à 2022-2023) révèle plusieurs tendances préoccupantes :

- un taux de réussite global faible, oscillant entre 37 % et 57 % ;
- un taux d'abandon important, et ce, tout au long du cursus (de la L1 à la L3) ;
- un effectif réduit en licence 3 (L3) par rapport au nombre d'étudiants admis en licence 2 (L2) dans les parcours préparatoires (MPI et MASS), indiquant une forte attrition.

Plusieurs facteurs expliquent cette situation. Le contexte national a joué un rôle non négligeable, avec les perturbations importantes causées par la pandémie de COVID-19 et les mouvements de grève récurrents.

Concernant le choix de la filière informatique, parcours Systèmes d'Information, par les étudiants, les retours recueillis mettent en cause :

- une rigueur pédagogique perçue comme excessive de la part de certains enseignants ;
- un système jugé rigidifié (« persistance dans le système « UV » ») ;
- l'absence de compensation entre les éléments constitutifs (EC) ou unités d'enseignement.

En fin, en dehors de quelques initiatives isolées, aucun mécanisme consensuel et structuré n'a encore été mis en place pour inverser durablement cette tendance et améliorer significativement le taux de réussite.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

L'analyse du Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER) révèle une composition robuste de 54 enseignants permanents, incluant 33 professeurs (titulaires et assimilés), 19 maîtres de conférences et 2 assistants. Cette structure garantit la stabilité requise pour un cycle complet de formation. Tous les enseignants détiennent le grade de docteur dans leurs spécialités respectives, attestant de leur qualification scientifique. Leur expérience pédagogique moyenne de 18 années démontre une compétence didactique éprouvée. La proportion significative d'enseignants permanents (100% du corps enseignant principal) assure la continuité pédagogique et répond aux exigences de stabilité du référentiel. Toutefois, l'évaluation systématique des enseignements par les étudiants nécessite une amélioration pour une exploitation optimale des résultats dans l'analyse de la qualité des enseignements.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

La répartition du volume horaire est encadrée par les textes réglementaires nationaux définissant les obligations de service des enseignants-chercheurs. Les contrats d'engagement et statuts spécifient clairement les charges d'enseignement (192h équivalent TD pour les enseignants-chercheurs), les activités de recherche et les responsabilités administratives. Cette répartition respecte les normes universitaires établies et permet un équilibre entre les missions fondamentales. Le suivi effectif de ces charges est assuré par les emplois du temps et les cahiers de textes, garantissant la conformité entre les volumes prévus et réalisés.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.

Bien que l'université ait signé plusieurs accords de coopération interuniversitaires et avec le secteur privé, la mobilité effective du PER reste limitée. L'éloignement géographique de Saint-Louis constitue

un obstacle structurel aux échanges d'enseignants. Les modalités concrètes d'échange avec les institutions nationales et internationales nécessitent un renforcement, notamment par la formalisation de programmes de mobilité et l'allocation de ressources dédiées. Des initiatives ponctuelles d'invitations d'enseignants externes existent mais demandent une systématisation pour satisfaire pleinement aux exigences de ce standard.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission dans le programme sont transparentes et largement publiées dans site web de l'UGB (<https://www.ugb.sn/licences-sciences-et-technologies>) mais aussi dans Campusen (<https://orientation.campusen.sn>). A l'issue de la première année de L1 MPI ou de L1 MASS, les étudiants admis en classe supérieure peuvent s'inscrire en Licence 2 Informatique. En ce qui concerne le passage en L3, les étudiants ayant respecté les critères de passage sont acceptés directement. Les candidatures externes sont validées en conseil de département à la suite d'un avis motivé par une commission ad hoc déjà mise en place par l'UFR SAT pour l'étude des dossiers. Un règlement intérieur des études et un guide du nouvel étudiant formalisent les droits, devoirs et responsabilités des étudiants, assurant une information complète sur leurs prérogatives académiques et leurs obligations réglementaires.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

L'analyse statistique révèle une représentation féminine variable mais assez constante en L3: 13,46% (2017-2018), 14,54% (2019-2020), 12,5% (2020-2021), 16,45% (2021-2022). Bien que ces proportions reflètent les tendances nationales dans les filières informatiques, aucune discrimination n'est observée dans les procédures d'admission, d'évaluation ou d'organisation pédagogique. Les critères objectifs appliqués uniformément garantissent l'égalité des chances. Des efforts de sensibilisation pour encourager l'orientation féminine vers l'informatique pourraient néanmoins renforcer cette représentation.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Ce standard a pour objet la mobilité étudiante, qui peine à se concrétiser en dépit d'un cadre réglementaire LMD favorable. Les freins principaux résident dans l'absence d'harmonisation des calendriers académiques et de structures dédiées. Pour être pleinement opérationnels, les accords de coopération signés par l'université doivent s'accompagner de programmes de mobilité formalisés, de procédures de reconnaissance académique des acquis, et d'un dispositif de soutien et d'orientation pour les étudiants candidats à la mobilité.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

L'encadrement pédagogique bénéficie d'un ratio favorable d'un enseignant pour 27,5 étudiants, ce qui peut permettre un suivi personnalisé de qualité. Celui-ci est assuré par un corps enseignant permanent et qualifié. Cependant, l'exploitation des évaluations des enseignements, pourtant facilitée par la plateforme e-UGB, nécessiterait d'être systématisée pour optimiser davantage la qualité de la formation. Enfin, des services d'orientation et de conseil aux étudiants existent au sein de l'UFR SAT et de l'université (notamment le Conseil d'Orientation et des Relations avec les Milieux Économiques – CORME et la Direction de la Coopération, de l'Insertion et des Services à la Communauté – DCISC). Ils accompagnent les étudiants tout au long de leur parcours académique et vers leur insertion professionnelle.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

L'UFR SAT dispose d'infrastructures adaptées aux exigences de la formation : un amphithéâtre de 500 places, 2 salles de 100 places, 9 salles de 50 places et 4 salles de TP informatique équipées. Le matériel pédagogique (vidéoprojecteurs, ordinateurs) répond aux besoins actuels. Les ressources documentaires sont satisfaisantes avec la bibliothèque centrale universitaire et le centre de documentation de l'UFR. L'accès Internet via le CCOS (Centre de Calcul Ousmane Seck) dessert l'essentiel des besoins, bien qu'une extension de la couverture WiFi soit souhaitable.

Par ailleurs, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite nécessite des aménagements. La pérennité financière de ces équipements doit être documentée par des budgets pluriannuels certifiés pour démontrer la durabilité des ressources, conformément aux exigences du référentiel.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

Gouvernance :

- L'existence de structures fonctionnelles en charge des relations avec les entreprises (DCISC, CORME) au niveau de l'UGB, avec des points focaux au niveau des UFR ;
- L'existence d'un dispositif d'assurance qualité fonctionnel ;
- L'existence de nombreux accords et partenariats avec des structures telle que Orange Digital Club - ODC, etc. ;
- Un service pédagogique fonctionnel pour la gestion et la planification des aspects académiques ;
- Des modalités d'accès à la formation clairement définies et publiquement partagées ;
- Un programme stable, dispensé régulièrement depuis octobre 2012 ;
- L'existence d'une charte des examens.

Ressources humaines :

- La haute qualification académique du personnel enseignant permanent, ainsi que son expérience professionnelle avérée, idem pour le personnel administratif et technique.

Infrastructures :

- Le programme de formation dispose d'infrastructures pédagogiques suffisantes ;
- Des salles de cours et de TP mutualisées, bénéficiant d'un important dispositif de sécurité et de toilettes fonctionnelles, avec des espaces séparés pour les hommes et les femmes ;
- Une grande bibliothèque centrale et un centre de documentation au niveau de l'UFR, accessibles à tous, bien équipés, organisés, et dotés d'un bon système d'archivage ainsi que d'outils logiciels de gestion documentaire.

Pédagogie :

- L'adéquation des méthodes d'enseignement et d'évaluation avec les objectifs de formation, orientés vers la professionnalisation ;
- Une couverture disciplinaire satisfaisante dans la maquette de formation ;
- L'organisation régulière d'activités complémentaires : ateliers de renforcement des capacités des étudiants (rédaction de CV, préparation aux entretiens), séminaires de formation (par exemple en Python à l'ODC - Orange Digital Club), etc.

6. Points faibles du programme

Gouvernance :

- L'absence de formalisation du système d'évaluation des enseignements, malgré l'existence d'une application (e-UGB) disponible et accessible en ligne à l'adresse <http://www.ugb.sn/evaluation/>.
- Des effectifs d'étudiants relativement faibles et des taux d'échec élevés.
- L'absence de manuel qualité (non encore finalisé).
- L'absence de documentation des activités liées au service à la communauté.
- Un faible taux de participation des professionnels aux enseignements.
- L'absence d'un dispositif de suivi des diplômés, notamment via la conception d'une base de données des alumni.
- L'absence de statistiques sur le devenir des diplômés, leur insertion professionnelle et le temps d'obtention du premier emploi.

Infrastructure :

- La non-prise en compte des personnes à mobilité réduite.
- Une couverture Internet faible.

Pédagogie :

- Le ratio d'intervention des professionnels dans la formation n'est pas documenté.
- L'absence de certains enseignements clés, tels que :
- Les technologies de pointe du développement web full-stack, la BI, le Cloud ;
- Les méthodologies de gestion de projet ;
- Entrepreneuriat et auto-entrepreneuriat.

Une spécialisation tardive, due :

- À la surreprésentation des matières fondamentales (mathématiques, physique) au semestre 3 ;
- Et à la sous-représentation des enseignements informatiques spécialisés (volume horaire et crédits insuffisants).
- Une résistance institutionnelle au changement : la persistance du système d'Unités de Valeur (UV) bloque la transition complète vers le système LMD.
- Une incohérence dans la disposition de certains modules tels que le module de Base de données et celui du système d'information.

7. Appréciations générales

Notre évaluation externe a porté sur le programme d'études sanctionné par le diplôme de licence en informatique, parcours « Systèmes d'information », préparé au sein du département d'informatique de l'UFR SAT/UGB. Cet établissement dispose d'une gouvernance académique et d'un fonctionnement administratif qui répondent aux standards d'un établissement d'enseignement supérieur de qualité. Les étudiants de ce programme bénéficient de conditions de travail adéquates et d'un cadre convivial, intégrant des salles informatiques et un laboratoire.

Cependant, le programme gagnerait à :

- Restructurer l'architecture de la maquette pédagogique : recomposer les UE actuellement mono-éléments en UE multi-EC pour se conformer aux exigences LMD et aux recommandations REESA0. ;
- améliorer le taux de réussite des étudiants ;
- mettre en place des dispositifs de suivi des anciens étudiants ;
- augmenter les effectifs des apprenants en licence 3 ;
- formaliser l'évaluation des enseignements par les étudiants.

Les experts ont apprécié la formation généraliste donnant des compétences globales dans les différents domaines des systèmes d'information.

Le programme de licence informatique, parcours Systèmes d'Information, a formé plusieurs promotions depuis plus de dix ans. Cependant, les experts n'ont pas pu obtenir d'informations quantifiables concernant les taux d'insertion professionnelle des anciens diplômés. Nous avons tout de même constaté une bonne implication des alumni dans la formation et dans le recrutement de stagiaires.

L'équipe pédagogique est très qualifiée et son effectif est relativement suffisant par rapport au nombre d'étudiants inscrits en licence 3. Nous avons pu constater lors de nos entretiens que cette équipe est très motivée et disposée à améliorer le programme. Les équipements pédagogiques sont appropriés pour le déroulement des études, excepté la couverture internet, jugée assez faible.

La capacité d'accueil est suffisante au regard des faibles effectifs actuels du programme, mais elle devra être améliorée lorsque la tendance s'inversera, notamment grâce à une politique incitative pour amener les étudiants à choisir cette filière.

8. Recommandations à l'établissement

A l'issue de la lecture du rapport d'auto-évaluation, de l'exploitation des éléments de preuve et de la visite sur site, nous avons effectué un diagnostic approfondi du programme de Licence Informatique, parcours Système d'information, qui a permis de mettre en évidence les points forts ainsi que les points faibles du programme sur le plan de la gouvernance, de la pédagogie et des infrastructures. Dans un but d'amélioration continue du programme et de son alignement aux standards de qualité de l'ANAQ-sup, nous formulons les recommandations suivantes.

Gouvernance :

- Rendre systématique l'évaluation des enseignements par les étudiants et exploiter les résultats ;
- Faire valider par les instances académiques le manuel des procédures pédagogiques et administratives.
- Renforcer l'implication des professionnels dans le programme.
- Accroître les effectifs et mettre en place des mécanismes de lutte contre l'échec académique.
- Déployer, avec les services dédiés, une base de données des alumni pour faciliter le suivi des diplômés ;
- Tenir, en collaboration avec les services dédiés, des statistiques sur le devenir des diplômés, leur insertion professionnelle et le délai d'obtention du premier emploi.

Infrastructure :

- Adapter les infrastructures aux personnes en situation de handicap ;
- Augmenter la bande passante de l'accès Internet pour les étudiants sur le campus pédagogique.

Pédagogie :

- Améliorer l'architecture de la maquette pour la conformer aux recommandations REESAO ;
- Intégrer à la maquette pédagogique des enseignements sur les technologies de pointe du développement web full-stack, la BI, le Cloud, les méthodologies de gestion de projet;
- Inverser l'ordre des modules « Bases de données » et « Système d'information ».
- Renforcer les modules d'informatique au semestre 3 pour un démarrage effectif de la spécialisation ;

- Normaliser et documenter le taux d'intervention des professionnels dans la formation.

Mise en œuvre des recommandations

Recommandations	Niveau de réalisation
Poursuivre les efforts de la spécialisation dès la L1 en utilisant des UE optionnelles et en puisant dans l'UE « Environnement de travail informatique ».	Partiellement Fait.
Rendre lisible en première entrée de la maquette, en EC entier, les projets informatiques tutorés au lieu de les fonder dans l'UE « Gestion de projets ».	Deux révisions de la maquette ont été organisées à cet effet, même si le tronc commun ne permet pas encore une grande flexibilité. Le rapport indique clairement que la révision de 2017 a renforcé les matières informatiques dès la L1 et L2.
Systématiser la participation des professionnels dans les enseignements du programme.	Aucun élément ne permet de constater des actions sur cette recommandation
Mettre en place un système d'information et de sauvegarde sécurisée des données pédagogiques.	Partiellement Fait
Renommer « Techniques d'expression » en « Techniques de communication » et envisager un positionnement plus tôt (ex. S4).	Aucun élément ne permet de constater des actions sur cette recommandation
Améliorer la lisibilité des trois parcours métier de la licence : Développement / Systèmes d'Information / Réseaux.	Aucune restructuration explicite en parcours clairement séparés n'est documentée.
Désagréger les cours de Réseaux informatiques et de Télé-informatique.	Partiellement Fait
Former des équipes pédagogiques par UE pour appuyer le chef de département dans le suivi-évaluation des enseignements.	Aucun élément ne permet de constater des actions sur cette recommandation
Les instances centrales doivent accompagner le département pour renforcer l'attractivité de la filière auprès des étudiants et fidéliser les enseignants.	Aucun élément ne permet de constater des actions sur cette recommandation
Analyser et traiter les causes de la mobilité des enseignants vers d'autres universités, notamment le manque d'activités pédagogiques centrées sur le cœur du métier informatique dès la L1.	Aucun élément ne permet de constater des actions sur cette recommandation
Encourager l'intervention de professionnels dans les enseignements, même si cet appui n'est pas optimal financièrement compte tenu du taux d'encadrement.	Aucun élément ne permet de constater des actions sur cette recommandation

9. Recommandations à l'ANAQ

- Mettre en place un mécanisme de suivi des recommandations formulées à l'endroit de l'institution

10. Proposition de décision

Au vu du rapport d'auto-évaluation du programme d'études Licence Informatique, parcours Système d'Information, du département d'informatique de l'UFR SAT/UGB, de la visite effectuée sur le site, des réponses apportées par l'équipe de direction, des réponses durant les entretiens avec les différentes composantes et aux conclusions du rapport provisoire, les experts évaluateurs externes ont décidé d'un commun accord : **ACCRÉDITATION.**